

Les crédits

communiqués à la Chambre en pareilles circonstances, mais ce n'est pas nécessaire et je ne peux l'exiger.

À mon avis, les députés ont clairement exprimé ce qu'ils considèrent être leurs doléances. Comme je l'ai dit au début, on se plaint que la Chambre doive ce soir franchir toutes les étapes d'un projet de loi qui confirme des mandats spéciaux que la Chambre n'a pas eu l'occasion d'examiner ou de débattre en suivant la marche habituelle.

Les députés font valoir qu'à prime abord du moins, il semble que ce soit une atteinte à la tradition parlementaire, et nous avons entendu il y a quelques jours des arguments percutants sur l'importance du droit de regard du Parlement sur les dépenses et sur l'obligation qui incombe aux députés, conformément à ce qui se fait depuis longtemps, d'examiner les besoins financiers du gouvernement et de voter ou non les crédits.

• (1600)

Comme le député l'a fait remarquer, il est probable que ces mandats ne seront ni étudiés ni débattus, ce qui veut dire que la Chambre, pourrait rejeter le projet de loi ce soir, en théorie du moins. Je n'en dis pas plus.

Quoi qu'il en soit, la situation se résume à ceci: le Règlement de la Chambre n'a pas été enfreint. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas eu atteinte à une tradition ou à une convention de la Chambre. Mais là-dessus, je suis impuissant.

Il me semble que la solution consiste à modifier soit la Loi sur la gestion des dépenses publiques, soit le Règlement de la Chambre. Il y a quelques instants, les députés ont fait valoir ce point dans les appartements du Président et ont suggéré que le gouvernement pourrait renvoyer toute l'affaire au comité permanent approprié. Je le répète encore une fois, je n'ai aucun pouvoir en cette matière. C'est aux partis des deux côtés de la Chambre de se consulter.

De toute façon, je reviens au rappel au Règlement fait par le député de Kingston et les Îles (M. Milliken) et le député de Glengarry—Prescott—Russell (M. Boudria). Le point qu'ils font valoir est clair. Selon toute probabilité, la Chambre n'aura pas l'occasion d'examiner et de débattre les mandats. Malheureusement pour les députés qui s'en plaignent, il est impossible au Président de régler cette question. À chacun de juger le point qu'ont soulevé les députés.

Je remercie les députés pour leur intervention.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Français]

LES CRÉDITS

JOUR DÉSIGNÉ (ARTICLE 81)—L'ENVIRONNEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Broadbent:

Que la Chambre blâme le gouvernement d'avoir failli à la tâche d'assurer à tous les Canadiens la justice et l'égalité et de ne pas avoir fait de la protection de l'environnement une priorité.

Mme Lise Bourgault (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, j'ai écouté le discours de la critique néo-démocrate en matière des affaires sociales, et je m'aperçois encore une fois que ce qui différencie les néo-démocrates, c'est qu'ils n'ont jamais eu de budget à administrer, monsieur le Président. C'est pourquoi, je pense, qu'ils n'ont pas de crédibilité, parce que nous les écoutons faire la promotion de programmes qui dans les faits sont nécessaires, mais les disponibilités financières ne les permettent pas.

Je voudrais dire aussi, monsieur le Président, qu'il n'y a aucune cohérence parce qu'avant ils préconisaient de taxer les riches pour alléger le fardeau des pauvres. C'est ce qu'on a fait avec le dernier Budget, mais ils continuent à prétendre le contraire. J'aurais deux questions pour la députée.

La première, c'est que la néo-démocrate était contre la stratégie nationale en matière de garde d'enfants quand on l'a présentée devant le Parlement. Sa collègue, l'ancienne critique, disait, par exemple, monsieur le Président, que le Régime d'assistance publique du Canada était plus généreux. Elle prétendait cela. Elle disait donc qu'on devrait rejeter la stratégie nationale de garde d'enfants et qu'on devrait maintenir le *statu quo*. Aujourd'hui, si je me fie à ce que je viens d'entendre de la part de la nouvelle critique néo-démocrate, c'est que maintenant ils seraient d'accord avec la stratégie nationale de garde d'enfants que le gouvernement conservateur a apportée. Alors je voudrais qu'elle m'explique pourquoi il y a un revirement de situation de la part des néo-démocrates?